

Liberté du corps dansant : une utopie

La passion d'être un autre, étude pour la danse, de Pierre Legendre, Seuil, 351 p.

Martine Perrin Jutras

Number 182, January–February 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17873ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Perrin Jutras, M. (2002). Liberté du corps dansant : une utopie / *La passion d'être un autre, étude pour la danse*, de Pierre Legendre, Seuil, 351 p. *Spirale*, (182), 53–54.

LIBERTÉ DU CORPS DANSANT : UNE UTOPIE

LA PASSION D'ÊTRE UN AUTRE, ÉTUDE POUR LA DANSE de Pierre Legendre
Seuil, 351 p.

LE DISCOURS de propagande sur la danse actuelle tend à promouvoir cette forme artistique comme un acte sans contraintes, où il est permis d'exprimer son intériorité sans se référer à un sens pré-déterminé. Au cours des dernières décennies, la danse a valorisé les capacités du corps à exprimer sans avoir à dire, favorisant le flux des énergies pour dévoiler l'indicible, l'indéterminable. Depuis la fin des années 1970, la danse s'interroge sur ses moyens de signifier. Elle a ainsi consenti au retour du spectaculaire : le personnage, l'usage du langage verbal, le recours à la musique, aux décors, aux costumes et ce, afin de créer des atmosphères et de favoriser la mise en situation du spectateur. Il n'est pourtant pas question de revenir à la structure narrative, à moins que ce ne soit pour la déconstruire. Le personnage est utilisé pour sa capacité d'évoquer une présence, de transmettre des énergies, de dévoiler des effets et des états. Le corps dansant et la composition chorégraphique qui le met en mouvement font appel aux sensations kinesthésiques, à la capacité de percevoir, par les qualités sensorielles et émotionnelles, ce qui dans la trame de l'œuvre s'adresse à chacun de façon unique.

Cette description de la danse actuelle n'est évidemment que partielle. Elle permet toutefois de rendre compte d'un manque de réflexion sur le discours qu'elle articule. Résumer l'acte de regarder danser à une simple activité perceptive, où chaque spectateur est seul susceptible d'en tirer partie et ce, de façon intime et personnelle, a comme inévitable conséquence de vider la danse de son discours. La danse n'est ainsi limitée qu'à une pratique de l'ordre du sensationnel nous mettant en rapport intime avec nos émotions, nous rendant plus humain. Elle favorise cette rencontre avec soi, mais plus profondément, elle permet un questionnement sur ce que l'homme a de plus précieux ; son corps, et le sens que revêt ce corps pour une société donnée.

Avec la réédition de l'essai de Pierre Legendre, qui comporte une préface rédigée en 2000 et quelques mises à jour de la première publication de 1978, il nous est donné de restaurer ce discours de la danse et de l'entendre comme la symbolisation de notre construction de sens et d'identité. Par les moyens d'une herméneutique renouvelée, Legendre nous propose de « restaurer la place du sujet, noyau central de la

danse ; parvenir à concevoir cette transfiguration du corps humain [...] comme cérémonie de transformation du corps en texte ». Il nous invite à saisir le corps théâtralisé, mis en scène par les différentes structures chorégraphiques, comme parole nous dévoilant ce qu'est un corps pour l'institution. Le discours de la danse nous entretient sur les mécanismes de fabrication de sens qui, eux, découlent inévitablement d'une idéologie construite socialement et historiquement.

Par la voie / voix du « corps-effigie »

L'amas de chair, d'os et de muscles qui compose le corps humain demeure inerte et inapte sans la construction de sens, formulé par la pensée de l'homme, qui lui permet de s'incarner, de s'édifier, de résonner, de se tenir debout. Ce corps mutilé, décomposé en différentes parties, sans autre lien qu'organique, ne peut s'unifier sans une approche mystique permettant de lui donner un sens. Ce manque à pallier en chacun des corps occidentaux, c'est l'âme, qui se donne comme révélation de l'être humain tendant vers un idéal, le libérant des contraintes physiques et matérielles et lui permettant d'accéder à l'ultime vérité. Une vérité construite, mais non mise en doute, car constitutive du sens de l'homme et de son corps, sans laquelle il ne serait rien, sinon un animal errant. Cette formulation de l'idéal n'est pas proclamée par une voie divine ou quelque force supérieure, mais par l'ensemble d'une société qui doit se construire un espace de rencontre, un lieu où ça puisse communiquer entre tous.

Par notre seul ressort, nous ne pouvons jouir de notre corps, car nous ne savons pas matérialiser ce corps idéal. Pour parvenir à cette jouissance ultime, au-delà de tous les plaisirs physiques, nous devons nous projeter dans un « corps-effigie », construction symbolique de ce corps idéal. Selon Legendre, la danse est cet acte cérémoniel qui permet de simuler le dédoublement du sujet dans sa représentation de l'idéal. Cet Autre, que nous ne pouvons décrire, nous est dévoilé par le corps dansant que, fantasmatiquement, le temps de la danse, il nous est permis d'enlacer. Ce que nous aimons dans ce corps-effigie, c'est notre propre corps ou la conception que nous en avons, « passion du Moi à compter du Moi idéal, bientôt versé, sinon

confondu, dans l'idéal du Moi ». Par l'intermédiaire de l'autre, nous jouissons de notre corps de manière narcissique, mais même solitairement, nous jouissons tous de la même image, sous ses différentes facettes : l'idéal.

La danse met à nu notre façon d'aimer, nos mécanismes de soumission face à cet Amour. Notre questionnement sur l'effigie nous fait découvrir la manière dont il nous est permis d'exposer ce que nous avons de plus précieux et la façon dont nous en pratiquons l'adoration. Le discours de la danse est donc fondamentalement politique. Penser le corps dansant, c'est non seulement s'interroger sur ce que le corps a à dire, mais surtout sur ce qu'il est en droit de dire et sur la façon qu'il a de le représenter.

En cela, la danse n'est pas libre de dire n'importe quoi, n'importe comment. Aucun geste, pas ou posture, ne peut prétendre avoir un sens en dehors de la composition chorégraphique qui renvoie elle-même au discours de l'idéal, donc à l'institution. Et c'est justement par ce mécanisme que la danse peut être subversive : elle dévoile symboliquement ce qui, pour l'institution, demeure un interdit : la recherche de sens.

Vers un nouveau rassemblement

La pratique cérémonielle a été reléguée aux oubliettes comme une tradition désuète, arriérée, primitive, renvoyant à un règne religieux dépassé et abrutissant. Nous savons maintenant être la cause de notre propre malheur. De cette prise de conscience découle une économie dans notre recherche de signification ; ne sachant plus à qui ou à quoi nous en remettre, nous avons abandonné tous pouvoirs à la logique et à la raison. Le besoin de sens se fait pourtant pressant et si nous ne savons plus le trouver auprès d'une croyance mystique, nous en cherchons inlassablement de nouvelles formules. D'après Legendre, ce serait pour cette raison que la danse a connu une expansion si remarquable depuis une vingtaine d'années. Elle permet de toucher au plus vif de nos croyances, comme un appel, un cri, une rage.

Ce n'est pas sans raison qu'une société tente par tous les moyens d'en contrôler les dérapages. « Nous n'avons pas à savoir que la réalité est enchantée », et pour taire ce questionnement, en germe dans toutes les productions poétiques, la propagande culturelle sert de gardienne. Dans

LIBERTÉ DU CORPS...

une société qui distingue les pôles travail/loisir, la danse, comme toute forme artistique — mais peut-être plus insidieusement, car elle ne laisse pas de traces matérielles — bascule rapidement vers l'amusement, le divertissement, évacuant ainsi ses capacités à formuler et à représenter une pensée.

Sous le joug d'une institution qui ne permet pas les débordements, il devient nécessaire de se légitimer pour se manifester publiquement. Le mot *danse* n'est pas un terme générique que n'importe qui peut s'approprier sous prétexte qu'il fait bouger son corps. Il doit répondre aux critères esthétiques reconnus par les experts, ceux qui savent distinguer entre la danse et la simple dépense d'énergie. Malgré la propagande qui veut faire croire que chacun puisse s'improviser danseur, la division fondamentale demeure : ceux qui créent et savent, et ceux qui reproduisent et croient ainsi savoir. Un autre parle à sa place et pourtant il s'y reconnaît, et plus encore, cet autre sait, mieux que lui, lui représenter l'idéal.

Ce besoin de légitimation fait en sorte que la danse ne puisse prendre forme que dans les centres urbains, là où un bassin de population important promulgue des maîtres qui proclament la vérité au nom des autres. Une fois sa reconnaissance affirmée, en son centre, elle recevra l'assentiment pour être diffusée dans les lieux périphériques et peut-être y engendrer une descendance. Mais plus encore, les grands centres, catalyseurs de l'énergie créatrice, mais aussi lieux d'un manque de communication entre tous, favorisent et stimulent le questionnement par le corps dansant. La danse, et le « *corps-effigie* » qu'elle met en scène, permet de pallier le manque en chacun des corps en créant un espace symbolique où tous puissent se reconnaître. Par contre, tant que la danse se contentera de représenter un idéal légitimé par une institution qui en contrôle les codes esthétiques, ce lieu de rassemblement ne sera qu'une simulation mise en scène par le corps dansant.

Le discours annonçant une prochaine homogénéisation des cultures présuppose que, si

nous ne trouvons pas une solution de rechange au manque de sens, si nous ne restaurons pas une nouvelle croyance pouvant nous rassembler, nous courons à la catastrophe. Nous ne savons pas encore créer un espace de communication où l'Un ne parle pas au nom des autres. Ainsi, le jour où nous aurons libéré le corps de l'institution qui le fonde, ce sera l'anarchie. Peut-être qu'alors il nous serait possible de voir le corps libéré des contraintes qui l'inhibent et de laisser imploser ce qui, différemment, jaillirait des profondeurs de l'être... « *La danse est la forme la plus animale [...] de ce que nous appelons art. Si l'on réfléchit librement, la question est à poser : a-t-elle été le point focal, le lieu incandescent, à partir duquel tout a rayonné et s'est différencié, en rythmes musicaux, en valeurs plastiques du mouvement, donc en peintures, sculptures, écritures, en ces manifestations énigmatiques de la vie qui n'appartiennent qu'à l'humain ?* »

MARTINE PERRIN JUTRAS



Les jardins urbains : I en bas de D. Hausmann, 1998

DR



Les jardins urbains : A.B.J. de D. Hausmann, 1998

DR